

► Informations générales

Cours

Sigle et titre PSY1048

Titre long Neuroanatomie et neurophysiologie des systèmes

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Automne 2019

Horaire et local Lundi de 16h30 à 19h29 au D550 PMV

Mode de formation Magistral

Description courte (selon l'annuaire UdeM) Introduction. Neuroanatomie, neurones et cellules gliales. Potentiel d'action et transmission synaptique. Organisation anatomo-biochimique du système nerveux. Les systèmes sensoriels et la motricité.

Préalables Aucun

Site StudiUM Cliquez ici pour entrer du texte.

Enseignant(e)

Nom et titre Frédéric Gosselin, Professeur titulaire

Coordonnées E409, PMV

Disponibilités Cliquez ici pour entrer du texte.

Auxiliaire d'enseignement

Nom Jean-Maxime Laroche

Coordonnées E404-10, PMV

Disponibilités Cliquez ici pour entrer du texte.

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Le but général du cours est de donner à l'étudiant(e) les notions de base en neuroscience cognitive.

Objectifs d'apprentissage

Cliquez ici pour entrer du texte.

Compétences développées

Cliquez ici pour entrer du texte.

► **Calendrier**

| Séances et dates | Contenus | Activités/évaluations | Lectures et travaux |
|-------------------|--|-----------------------|---|
| 09/09/2019 | Neuroscience cognitive : définition, thèmes et approches | | Chapitre 1 |
| 16/09/2019 | Le système nerveux central humain | | Chapitre 7 |
| 23/09/2019 | Neurones, potentiel d'action et transmission synaptique, I | | Chapitre 2, pp. 22-29, 32-54; chapitre 3, pp. 64-72; chapitre 4, pp. 79-83, 88-90, 96, 98-103; chapitre 5, pp. 107-108, 112-114, 117-121, 123-128, 130-134; chapitre 6, pp. 150, 151, 153 |
| 30/09/2019 | Neurones, potentiel d'action et transmission synaptique, II | | Idem |
| 07/10/2019 | Les méthodes en neuroscience cognitive | | Purves et al., chapitre 2 |
| 28/10/2019 | | Examen intra | |
| 04/11/2019 | Systèmes sensoriels et perceptuels : vision | | Chapitres 9 et 10 |
| 11/11/2019 | Systèmes sensoriels et perceptuels : audition, système vestibulaire, sens mécaniques et sens chimiques | | Chapitre 8, 11 et 12 |
| 18/11/2019 | Contrôle spinal du mouvement | | Chapitre 13 |
| 25/11/2019 | Contrôle central du mouvement | | Chapitre 14 |
| 02/12/2019 | Mécanismes centraux des processus émotionnels | | Chapitre 18 |
| 09/12/2019 | Processus attentionnels | | Chapitre 21 |
| 16/12/2019 | | Examen final | |

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

| Moyens | Critères | Dates | Pondérations |
|-----------------|----------|------------|--------------|
| Choix multiples | | 28/10/2019 | 50% |
| Choix multiples | | 16/12/2019 | 50% |

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

| | |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| Absence à un examen | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Dépôt des travaux | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Matériel autorisé | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Qualité de la langue | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Seuil de réussite exigé | Cliquez ici pour entrer du texte. |

► Rappels

Dates importantes

| | |
|--------------------------------------|---|
| Modification de l'inscription | Cliquez ici pour effectuer une sélection. |
| Date limite d'abandon | Cliquez ici pour effectuer une sélection. |
| Évaluation de l'enseignement | Cliquez ici pour effectuer une sélection. |

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

| | |
|---|-----------------------------------|
| Enregistrement des cours | Cliquez ici pour entrer du texte. |
| Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents | Cliquez ici pour entrer du texte. |

► Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents Bear, M.F., Connors, B. W. et Paradiso, M.A. (2016). Neurosciences : à la découverte du cerveau. 4^{ième} édition. A. Nieoullon (Tr.). Paris : Éditions Pradel. 988 p.

Ouvrages en réserve à la bibliothèque Cliquez ici pour entrer du texte.

Équipement (matériel) Cliquez ici pour entrer du texte.

Ressources complémentaires

Documents Cliquez ici pour entrer du texte.

Sites Internet Cliquez ici pour entrer du texte.

Guides Cliquez ici pour entrer du texte.

Autres Cliquez ici pour entrer du texte.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <http://www.bib.umontreal.ca/LGB/>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html>

Site Intégrité <http://integrite.umontreal.ca/>

Harcèlement

À l'Université de Montréal, le harcèlement de tout type est proscrit. Si vous sentez que vous êtes victime d'une quelconque forme de harcèlement, plusieurs ressources s'offrent à vous.

Bureau d'intervention en matière de harcèlement www.harcelement.umontreal.ca

► Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

| Résultat final en pourcentage | Notation littérale | |
|-------------------------------|--------------------|------------------|
| | Lettre | Valeur numérique |
| 90-100 | A+ | 4,3 |
| 85-89 | A | 4,0 |
| 80-84 | A- | 3,7 |
| 77-79 | B+ | 3,3 |
| 73-76 | B | 3,0 |
| 70-72 | B- | 2,7 |
| 65-69 | C+ | 2,3 |
| 60-64 | C | 2,0 |
| 57-59 | C- | 1,7 |
| 54-56 | D+ | 1,3 |
| 50-53 | D | 1,0 |
| 35-49 | E | 0,5 |
| 0-34 | F | 0 |

Au premier cycle, dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Cette règle ne s'applique pas aux cours de cycles supérieurs.

Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.